

Annonce légale

DATE DE PARUTION 27-08-2025

RÉFÉRENCE L25AL05013

DÉPARTEMENT DE PARUTION 40

CATÉGORIE VENTES AUX ENCHERES

SUPPORT Annonces-Landaises.com



Lien de publication

<https://www.annonces-landaises.com/annonces-legales/l25al05013/>

SELARL HEUTY-LONNÉ-CANLORBE

Société d'avocats

1 rue des Faures 40100 DAX

Tél : 05.58.74.98.92

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
EN UN SEUL LOT**

Au palais de justice de Dax, rue des Fusillés

D'UN APPARTEMENT A USAGE D'HABITATION

sis Commune de CAPBRETON 40130, 1789 Boulevard Notre Dame, Entrée C, N°58

MISE A PRIX 50.000 €

(Cinquante mille euros)

avec faculté de baisse d'un quart et le cas échéant de moitié à défaut d'enchère

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE
JEUDI 09 OCTOBRE 2025 À 10H30**

Une visite sera organisée par la SCP GETTE-PENE & ANDRAL, Commissaires de Justice à TARTAS, le JEUDI 18.09.2025 de 14 h 00 à 16 h 00.

Aux requêtes, poursuites et diligences de :

Le Syndicat des Copropriétaires de la Résidence " Les Terrasses Notre Dame " à CAPBRETON (40130), agissant en la personne de son syndic la SARL MARTIN GESTION, dont le siège social est 8 place Lafourcade à TOULOUSE (31400), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le n° 339 824 963, au capital de 7.900€, suivant procès-verbal d'assemblée générale du 12 août 2017, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié ès qualité audit siège,

Ayant pour avocat Maître Frédéric LONNÉ, Avocat au Barreau de DAX, membre de la SELARL HEUTY-LONNÉ-CANLORBE, demeurant 1 rue des Faures - 40100 DAX, constitué sur la présente poursuite de vente aux enchères et ses suites,

Il sera procédé à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur d'un bien immobilier situé sur la Commune de CAPBRETON (40130), 1789 Boulevard Notre Dame,

Entrée C, N°58 Section AA n°4.

Cet immeuble est libre de toute occupation en vertu d'un bail de loi 89-462 du 6 juillet 1989.

Le bien est dans un ensemble immobilier "les terrasses Notre Dames". Il s'agit d'un studio, comprenant : une entrée, une pièce principale, un coin cuisine, une salle d'eau avec WC. L'ensemble est mal entretenu.

La vente aura lieu sur la mise à prix de 50.000 € avec faculté de baisse d'un quart et le cas échéant de moitié à défaut d'enchères, les enchères ne pouvant être portées que par un avocat inscrit au Barreau du Tribunal Judiciaire de DAX.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Tribunal Judiciaire de DAX ou au Cabinet de l'avocat poursuivant la vente.